Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_21-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2025

N° C03_04_2025_21 - Unité de production alimentaire - Lancement des études de programmation - Inscription en section d'investissement

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	57	15	72	18

Pour : 72	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trois avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLAUD Philippe, BLANCHET Philippe, PETIT Serge, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHESNEAU Etienne, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, GICQUIAUD Floriane, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BARRE Daniel (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à NOUREAU Dominique), DODIN Patrick (pouvoir donné à BROSSARD François), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), GABOREAU Bernard (pouvoir donné à NIVELLE Jean-Pierre), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à BLANCHET Philippe), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GIRAULT Anne), POINT Jean-Luc (pouvoir donné à BERNARD Eric), RACINE Eric (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), VALERY Nicolas (pouvoir donné à CHESNEAU Etienne), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
ARCHAIMBAULT Monique, BARILLOT Dorick, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, PICARD Christian,

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_21-DE

ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TRICHET Jacques, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

****

Unité de production alimentaire - Lancement des études de programmation - Inscription en section d'investissement

Considérant l'avis du comité de pilotage du projet en date du 13 mars 2025 ;

Dans le cadre de ses compétences petite enfance, enfance jeunesse et restauration scolaire, la collectivité sert actuellement environ 400 000 repas par an sur le territoire de la communauté des commune, incluant les restaurants scolaires (35), les haltes-garderies (4) et les accueils de loisir (6).

Sur l'ensemble de ces sites disposant de cuisine, les organisations sont variables :

- Soit autonome (cuisine de production)

- Soit satellite (cuisine relais)

- Soit centrale (pour un site uniquement).

L'unique cuisine centrale, située à Melle, fait office de lieu de centralisation, de conditionnement des produits locaux pour ensuite approvisionner les sites de production. Cette cuisine a fait l'objet de plusieurs rapports de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) demandant de lourds travaux de mise aux normes. La poursuite de l'activité sur la cuisine est autorisée par dérogation en raison de l'existence du projet de construction d'une nouvelle unité de production.

En 2021, la communauté de communes a mené une étude pré-opérationnelles qui avait pour objectif d'être une aide à la décision pour repenser l'organisation du bâti et du fonctionnement sur le territoire afin de mieux gérer l'approvisionnement, la transformation, la production et la distribution des repas. Elle avait également pour objectif d'estimer les besoins en travaux de réhabilitation ou de construction, et, ou achat de matériel.

Le scénario validé issu de l'étude de faisabilité consiste en la construction d'une nouvelle unité de production sur la commune de Melle afin d'alimenter environ 8 cuisines satellites.

Les lieux d'implantation étudiés ont été présentés en bureau communautaire du 27 mars 2025. Le choix du bureau s'est porté sur l'implantation du projet à La Chagnée.

Cette unité de production aura une capacité de 565 repas adultes par jour. Sa surface plancher est estimée à 647 m².

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	**€ HT**	**Recettes prévisionnelles**	**€**
Etudes de programmation – topo - sol	46 000	Subventions	950 000
Travaux (inclus aléas et révisions)	1 800 000	Europe (leader)	250 000

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_21-DE

Honoraires études (MOE,SPS,CT, géotec)	260 000	État	700 000
Divers (ao, concessionnaires)	44 000		
Equipements	250 000	FCTVA	472 435
TOTAL OPÉRATION € HT	2 400 000	Autofinancement	1 457 565
TOTAL OPÉRATION € TTC	**2 880 000**	**TOTAL RECETTES**	**2 880 000**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le lancement des études de programmation nécessaires à la réalisation du projet,
- VALIDER la nature des études en section d'investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Sylvie COUSIN
1ère Vice-Présidente en charge des solidarités
9 avr. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
8 avr. 2025